



CONSTRUCTION DE 17 MAISONS INDIVIDUELLES

**CHEMIN DE CAPENS
31 410 LONGAGES**

« LA PEYONNE »

NOTICE DESCRIPTIVE

Prévue par l'article R.261-13, alinéa 3 du CCH (ancien article 18, alinéa 3 du décret n° 67-1166 du 22 décembre 1967) et fixée par l'arrêté du 10 mai 1968

Maître d'Ouvrage
PROMOLOGIS
2 rue du Docteur Sanières – CS 90718
31 007 TOULOUSE Cedex 6

MAISONS INDIVIDUELLES

PREAMBULE

PROMOLOGIS / ZELIDOM s'est engagé sur cette opération à obtenir la certification NF Habitat.

La construction se conformera aux lois et réglementations en vigueur, aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés à caractère obligatoire, établis par le Centre Scientifique Technique du Bâtiment et aux règles de construction et de sécurité.

En particulier, la construction sera conforme à la Nouvelle Réglementation Acoustique, la Réglementation Thermique RT 2012 et à la Nouvelle Réglementation Handicapés (Arrêté du 1^{er} Août 2006).

Suivant les prescriptions du concessionnaire réseau électrique, la résidence pourra être équipée d'un transformateur électrique.

La conformité de la construction sera tout au long de sa mise en œuvre vérifiée par un bureau de contrôle agréé. Un Dossier d'Intervention Ultime sur l'Ouvrage (D.I.U.O) sera réalisé par un coordonnateur sécurité et protection de la santé agréé, désigné par le Maître d'Ouvrage, et sera remis à la copropriété à la livraison du bâtiment.

1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES MAISONS

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 Fouilles

Décapage de terre végétale et stockage pour emploi. Terre végétale amendée de compost ou de terreau si trop pauvre. Evacuation des terres excédentaires.

Terrassements en rigoles, en trous et/ou en puits pour les fondations des bâtiments.

1.1.2 Fondations

Fondations en béton armé, de type superficielles, selon les prescriptions de l'étude géotechnique et du bureau d'étude béton. Traitement anti-termite des fondations par système validé et certifié par le CTBA+.

1.2 MURS ET OSSATURES

1.2.1 Murs du sous-sol

Sans objet.

1.2.2 Murs de façades

1.2.2.1 Murs des étages intermédiaires

En maçonnerie de terre cuite, ou d'aggloméré de ciment ou béton banché, épaisseur variable selon calcul de l'ingénieur béton.

Les façades seront revêtues d'enduits décoratifs monocouches de différentes teintes, suivant plans de façades et de localisation de l'architecte.

Doublage intérieur des logements par complexe plaque de plâtre et isolant, nature et épaisseur selon définition par le bureau d'étude thermique (BET) et la réglementation en vigueur.

1.2.2.2 Murs du dernier niveau

Dito 1.2.2.1

1.2.3 Murs pignons

Dito 1.2.2.1

1.2.4 Murs mitoyens

Dito 1.2.2.1

1.2.5 Murs extérieurs divers

Sans objet.

1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

En maçonnerie de terre cuite, ou d'aggloméré de ciment ou béton banché, épaisseur variable selon calcul de l'ingénieur béton.

1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs :

Murs entre deux logements habitables :

- Sans objet

Murs entre logements et garage mitoyen :

- En maçonnerie de terre cuite, ou d'aggloméré de ciment ou béton banché
- doublage côté logements par complexe plaque de plâtre et isolant, nature et épaisseur selon définition par le bureau d'étude thermique et la réglementation en vigueur.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étages courants

Planchers en béton armé sur terre-plein ou sur prédalles, épaisseurs variables selon les calculs du BET structure, conformément aux réglementations acoustiques, thermiques et aux règles de stabilité des ouvrages en vigueur.

1.3.2 Planchers sous terrasses

Sans objet.

1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Sans objet.

1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Sans objet.

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Entre pièces principales

- Cloisons sèches, de type POLYCLOISON ou équivalent, épaisseur 50mm, composée d'une âme alvéolaire et de parements par plaques de plâtre.
- Sur les trémies d'escaliers : Cloisons sèches, de type PLACOSTIL ou équivalent, épaisseur 72mm, composée d'une ossature métallique et isolation et de parements par plaques de plâtre.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

Dito 1.4.1

Parement par plaques hydrofuges et protection en pied de cloison pour les salles de bains et salles d'eau.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 Escaliers d'étages

Escaliers intérieurs en bois :

- escaliers avec marches et sans contremarches,
- garde-corps, balustres et mains courantes,
- finition par lasure.

1.5.2 Escaliers de secours

Sans objet.

1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 Conduit de fumée des locaux des maisons

Pour les chaudières individuelles au gaz :

- sortie individuelle en façade par ventouse

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux des maisons

Ventilation des maisons par VMC individuelles simple flux hygroréglable type B :

- entrées d'air hygroréglables dans les menuiseries des pièces principales.
- bouches d'extraction hygroréglables dans les cuisines, salles de bains et WC

Extraction cuisine et WC sur interrupteur et/ou détecteur

Gainé souple :

- conduit intérieur en film polyester
- conduit extérieur en film polyester aluminisé.
- isolant en laine de verre d'épaisseur 25mm.

Gaines verticales d'habillage et de protection des conduits.

Soffites d'habillage et de protection des conduits horizontaux réalisés en plaques de parement plâtre sur ossatures métalliques, comprenant des laines minérales.

1.6.3 Conduits d'air frais

Sans objet.

1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie

Sans objet.

1.6.5 Ventilation haute de la chaufferie

Sans objet.

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales

Par canalisation en zinc, en aluminium ou PVC, en façades des bâtiments.

Dauphin fonte de 1m de hauteur.

1.7.2 Chutes d'eaux usées

Colonnes de chutes des eaux usées et des eaux vannes en PVC, cheminement dans les gaines techniques secondaires.

1.7.3 Canalisations en sous-sols

Sans objet.

1.7.4 Branchements aux égouts

Raccordement au réseau EU/EV en limite de propriété.

Raccordement au réseau EP en limite de propriété.

1.8 TOITURE

1.8.1 Charpente, couverture et accessoires

Charpente en bois, de type industrielle ou traditionnelle, comprenant le traitement des bois.

Couverture en tuiles de terre cuite.

1.8.2 Etanchéité et accessoires

Raccord d'étanchéité et chaperon de protection pour les sorties de VMC en toiture.

1.8.3 Souches de cheminée, ventilations et conduits divers

Sorties de toiture pour les conduits de VMC et pour les événements de chutes EU/EV.

1.8.4 Isolation

Isolation projetée en combles selon définition par le bureau d'étude thermique.

2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales, de la salle d'eau, de la salle de bain ou du WC

Carrelage en grès cérame, dans la gamme Falco ou House de Piubell'Arte ou équivalent :

- dimension 45x45cm, classement U3P3
- pose collée sur dalle brute,
- pose droite, comprenant plinthes assorties en décalage des carreaux.

- **Pour les chambres et le palier de l'étage:**

Parquet stratifié de Piubell'Arte ou équivalent :

- Pose flottante sur résilient phonique, plinthes et barre de seuil assortis.

2.1.2 Sols et plinthes des pièces de services

Dito 2.1.1

2.1.3 Sols et plinthes des entrées et dégagements

Dito 2.1.1

2.1.4 Sols des balcons, loggias, terrasses

Finition des dalles béton de type bouchardé mosaïque

2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service (cuisine, salle d'eau et salle de bains)

a) Cuisine

Sans Objet.

b) Salle de bains et salle d'eau

Carreaux de faïence, format 33x55cm ou 20x60 de la gamme Piubell'Arte:

- au pourtour des baignoires et des douches avec retour perpendiculaire de 60cm,
- pose jusqu'au plafond
- comprenant le traitement des tabliers de baignoire,
- pose collée, traitement étanche préalable, comprenant les joints.

2.2.2 Revêtements muraux des autres pièces

Sans objet.

2.3 PLAFONDS (sauf peintures et tentures)

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

Sans objet.

2.3.2 Plafonds des séchoirs à l'air libre

Sans objet.

2.3.3 Plafonds des loggias

Sans objet.

2.3.4 Sous-face balcons

Sans objet.

2.4 MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

Menuiseries extérieures, châssis, fenêtres et portes fenêtres en PVC (teinte conforme au Permis de Construire) :

- double vitrage isolant selon définition dans étude thermique, en conformité avec la réglementation thermique et le classement acoustique des façades,
- coffres de volets roulants de type monobloc PVC avec les menuiseries
- motorisés dans les chambres et les salons.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services

Portes de service, métalliques laquées usine, à âme isolante (teinte conforme au Permis de Construire)

Portes de garage basculantes non débordantes avec rainurages horizontaux, métalliques laquées usine, à âme isolante (teinte conforme au Permis de Construire) :

- ouverture manuelle
- dimensions 200x240cm.

2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS

2.5.1 Pièces principales

Volets roulants électriques en lames PVC ou Alu double paroi, de type monobloc avec les menuiseries équipées. Dito 2.4.1.

2.5.2 Pièces de services

Pour les menuiseries dans les salles d'eau, salles de bains et/ou WC, les vitrages seront translucides.

2.6 MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 Huisseries et bâtis

Huisseries des portes d'entrées et de distribution de type métalliques à peindre.

2.6.2 Portes intérieures

Portes isoplanes à âme alvéolaire de 40mm d'épaisseur, de couleur blanche, finition laquée d'usine de type FARBOLUX ou équivalent.

Quincaillerie : béquille double de chez ASSA ABLOY ou équivalent et butoirs de porte assortis. Serrure de type bec de canne à condamnation pour les salles de bains, salles d'eau et WC.

2.6.3 Impostes en menuiseries

Sans objet.

2.6.4 Portes d'entrée

Portes d'entrée, métalliques à peindre, à âme isolante (teinte conforme au Permis de Construire)

- de type anti-effraction et anti-dégondable, avec moulure décoration en face extérieure
- serrure 3 points, béquilles doubles de chez ASSA ABLOY ou similaire,

2.6.5 Portes de placards

Portes en panneaux mélaminé décor frêne blanc de 10 mm d'épaisseur, dimensions de mur à mur et jusqu'au plafond, avec bordure aluminium laqué.

Pose des portes sur socle à hauteur des plinthes.

- portes coulissantes pour les placards d'une largeur supérieure à 1.00m
- portes battantes pour les placards d'une largeur inférieure à 1.00m.

2.6.6 Portes des locaux de rangement

Dito 2.6.2

2.6.7 Moulures et habillage

Sans objet.

2.6.8 Divers / gaines / soffites et ou faux plafonds

Selon plan : pour dévoiement de réseaux.

Hauteur minimale sous faux-plafond : 2.00m

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui

Sans objet.

2.7.2 Grilles de protection des baies

Sans objet.

2.7.3 Ouvrages divers

Sans objet.

2.8 PEINTURES

2.8.1 Peintures extérieures et vernis :

2.8.1.1 Sur menuiseries

Sans objet (menuiseries PVC ou aluminium)

2.8.1.2 Sur fermetures et protections

Sans objet.

2.8.1.3 Sur serrureries

Sans objet.

2.8.1.4 Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons

Sans objet.

2.8.1.5 Façades

Sans objet.

2.8.2 Peintures intérieures :

2.8.2.1 Sur menuiseries

Travaux préparatoires sur support bois en tête de cloison et de plancher, pour trappes d'accès aux combles, pour plinthes :

- application de deux couches de laque satinée blanche, compris impression nourrissante sur bois.

Huisseries métalliques des portes de distribution intérieure :

- application deux couches de laque satinée blanche, compris application préalable d'une peinture anti-rouille

2.8.2.2 Sur murs

Travaux préparatoires sur support plâtre ou béton.

- **Dans les pièces sèches :**
 - Peinture lisse, finition velours, acrylique blanche 2 couches sans COV lavable
- **Dans les pièces humides :**
 - Peinture lisse, finition velours, acrylique blanche 2 couches sans COV lavable

2.8.2.3 Sur plafonds

Travaux préparatoires sur support plâtre ou béton.

- **Dans les pièces sèches et cuisine :**

- Peinture type gouttelette projetée grain fin.
- **Dans les pièces WC, SDB et SDE :**
 - Peinture type gouttelette projetée grain fin, 2 couches sans COV lavable

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

Brossage, dégraissage et application de deux couches de peinture blanche.
Les radiateurs seront livrés peints d'usine, teinte blanche.

2.8.2.5 Escalier bois

Travaux préparatoires en maisons à étage :

- Application de deux couches de lasure opaque sur toutes les parties autres que les marches, compris garde-corps, mains courantes et limon.

2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 Equipements ménagers

2.9.1.1 Bloc-évier robinetterie

Evier en inox avec meuble mélaminé en 120cm sur pieds métalliques ou PVC avec plinthes clipsables.

- une cuve et un égouttoir pour les T3 ; deux cuves et un égouttoir pour les T4.
- attente lave-vaisselle sous égouttoir pour les T3 ; en limite de meuble pour les T4,
- appareillage blanc et robinetterie mitigeuse.

2.9.1.2 Appareils et mobilier

Plan un ou deux vasques sur meuble, largeur suivant plan, référence de chez GB Négoce ou équivalent :

- plan vasque en matériau composite,
- robinetterie mitigeuse à économiseur d'eau, finition chromée,
- meuble réalisé en panneaux mélaminés épaisseur 19mm, avec deux ou quatre tiroirs selon largeur, finition au choix,
- simple vasque 80cm dans les salles de bains des T3 et les salles d'eau/WC en rez-de-chaussée,
- double vasques 140cm dans les salles de bains des T4,
- miroir panoramique intégré avec applique(s) à LED incorporée(s).

Attente pour machine à laver le linge dans les garages. Attente supplémentaire dans les salles de bains des T4.

2.9.1.3 Evacuation des déchets

Sans objet.

2.9.1.4 Armoire et sèche linge

Sans objet.

2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1 Distribution d'eau froide

Distribution eau de chaque maison, depuis niche extérieure :

- dispositif de manchette prévu pour la pose ultérieure des compteurs individuels,
- robinet d'arrêt apparent et facilement manœuvrable situé sous la chaudière de chaque maison.

2.9.2.2 Production et distribution d'eau chaude collective et comptage

Sans objet.

2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle

Production d'eau chaude par chaudière murale individuelle gaz à condensation à ventouse horizontale, à micro accumulation, de type T3/T4 NAIA 2MICRO30 de la marque ATLANTIC ou équivalent, située dans les garages.

Distribution intérieure en tube cuivre ou tuyaux multicouche blanc, pose encastrée et/ou apparent sur colliers :

- nourrices de distribution au droit de l'équipement de production d'eau chaude.
- robinet d'arrêt apparent et facilement manœuvrable permettant d'isoler les arrivées d'eau chaude.

2.9.2.4 Evacuations

Evacuation des appareils sanitaires par canalisations en tube PVC, de Ø appropriés, pose en apparent, jusqu'aux gaines techniques secondaires.

Colonne de chutes dans les gaines techniques secondaires, en tube PVC, prolongement des canalisations jusqu'en toiture pour événements.

2.9.2.5 Distribution de gaz

Alimentation individuelle de chaque logement depuis coffret extérieur gaz intégré dans muret technique :

- distribution gaz intérieure par tubes cuivre ou PER, pose encastrée,
- attentes gaz et flexibles pour les cuisinières
- robinet d'arrêt, emplacement conforme à la réglementation PMR,

2.9.2.6 Branchements en attente

Les emplacements gazinière, lave-vaisselle (LV) ou lave-linge (LL) sont indiqués sur les plans (électroménager non fourni).

Les attentes (alimentation et évacuation) seront situées au droit de l'emplacement ou à proximité de celui-ci.

2.9.2.7 Appareils sanitaires

Appareils NF.

a) Baignoires

Baignoire en acier émaillé de chez ROCA ou équivalent, dimensions 170x70cm, couleur blanche :

- robinetterie mitigeuse système bains/douches, à économiseur d'eau, avec barre de douche et douchette et flexible tressé, finition chromée,
- vidage automatique.

Voir la possibilité de changer les baignoires en douche sur les logements.

b) Siphons de douche / Receveur de douche

Evacuation de douche bouchonnée en attente sous le carrelage des douches en rez-de-chaussée, pour permettre le raccordement futur d'un siphon de douche.

Alimentation eau chaude/eau froide en attente dans une boîte fermée avec couvercle.

Dans les villas T3 de plain-pied, receveur de douche extra plat en céramique, dimension 90x120 cm, couleur blanche ou receveur à carrelé suivant réglementation PMR.

- robinetterie mitigeuse, à économiseur d'eau, avec barre de douche et flexible, finition chromée

c) Vasque ou lavabo

Plan un ou deux vasques sur meuble, largeur suivant plan, référence de chez GB Négoce ou équivalent :

- plan vasque en matériau composite,
- robinetterie mitigeuse à économiseur d'eau, finition chromée,
- meuble réalisé en panneaux mélaminés épaisseur 19mm, avec deux ou quatre tiroirs selon largeur, finition au choix,
- simple vasque 80cm dans les salles de bains des T3 et les salles d'eau/WC en rez-de-chaussée,
- double vasques 140cm dans les salles de bains des T4,
- miroir panoramique intégré avec applique(s) à LED incorporée(s).

d) Bidet

Sans objet.

e) Lave-mains

Sans objet.

f) Bloc cuvette-réservoir

Bloc WC avec cuvette sur pied et réservoir attenant, en céramique blanche :

- mécanisme de chasse d'eau silencieux avec économiseur, bouton poussoir à deux positions (3/6 litres), robinet flotteur et robinet d'arrêt,
- abattant double rigide en PVC blanc.

2.9.2.8 Robinetterie

Robinetterie mitigeuse chromée, de chez GROHE ou équivalent, conforme à la Certification NF.

2.9.2.9 Accessoires divers

a) Pour les baignoires

Trappe de visite intégrée dans le tablier.

b) Receveur de douche

Sans objet.

2.9.3 Equipements électriques :

2.9.3.1 Type d'installation

Installation électrique conforme aux normes NF C14-100 et NF C15-100 et la réglementation PMR.

2.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant études et type de chauffage.

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

Appareillage de référence ODACE de chez SCHNEIDER ELECTRIC ou équivalent,

a) Entrée

Un point lumineux en plafond (douille DCL), sur simple allumage,
Une PC 10/16A 2P+T si surface supérieure à 4m²,

En extérieur, au-dessus des portes d'entrées : projecteur à détection

b) Cuisine

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,
Un point lumineux en applique au dessus de l'évier, commande de type simple allumage, avec linolite,

Trois sorties 20A+T (dont machine à laver et h=1,80m pour hotte aspirante),
Une sortie bout de fil 32A+T (plaque de cuisson),
Six PC 10/16A 2P+T, dont une à hauteur de l'interrupteur.

c) Séjour

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type va et vient,
Cinq ou sept PC 10/16A 2P+T selon dimension du séjour (1 PC par tranche de 4 m² de surface de séjour, avec minimum 5 prises) dont une à hauteur de l'interrupteur
Une prise RJ45 grade 3 TV + joncteur Télécom (RJ45).

d) Chambres

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type va et vient,
Trois PC 10/16A 2P+T, dont une à hauteur de l'interrupteur,
Une prise RJ45 grade 3 TV pour la chambre principale,
Une prise RJ45 pour les autres chambres.

e) Salle de bain/salle d'eau

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,
Une alimentation pour éclairage meuble vasque, commande de type simple allumage,
Deux PC 10/16A 2P+T dont une à hauteur de l'interrupteur,
Une sortie 20A+T pour machine (si l'emplacement est prévu dans la SDB ou SDE).

f) WC

Un point lumineux (douille DCL), commande sur simple allumage,
Un PC 10/16A 2P+T à hauteur de l'interrupteur.

g) Dégagement

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type va et vient.
Un PC 10/16A 2P+T si surface supérieure à 4m².

h) Terrasses extérieures (une par maison)

Un ou deux points lumineux en applique avec verrière, commande sur simple allumage depuis séjour avec interrupteur lumineux,

i) Garage

Un point lumineux en applique (douille DCL), commande sur simple allumage,
Une prise 10/16A 2P+T étanche de qualité extérieure.

Un tableau abonné avec protection des circuits (suivant plan, position possible dans une autre pièce), compris compteur électrique.

2.9.3.4 Sonnerie de porte

Sonnerie bouton poussoir à l'entrée de chaque maison.

2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations :

2.9.4.1 Type d'installation

- Radiateurs et sèche-serviettes électriques
- Eau chaude sanitaire assurée par le biais des chaudières gaz à condensation. Dito 2.9.2.

2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces par une température minima extérieure de -5°C

- séjour: 19°C
- chambres et cuisine : 18°C

- salle de bain, salle d'eau et WC : 21°C

2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur

Radiateurs à eau chaude basse température bitubes, finition laquée d'usine blanc :

- robinets thermostatiques dans chambres,
- thermostat d'ambiance dans le séjour.

Pour les salles de bains et salles d'eau :

- radiateur sèche-serviettes à eau en acier, référence de chez FINIMETAL ou équivalent, finition laquée d'usine blanc.

2.9.4.4 Conduits de fumée

Evacuation des produits de combustion selon le cas :

- par ventouses en façades,

2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation

Ventilation mécanique contrôlée de type simple flux.

- extraction de l'air vicié dans les pièces de service (cuisine, SDB, SDE et WC) par bouches hygro-réglables B.

2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais

Les prises d'entrée d'air individuelles de type hygro-réglable seront intégrées dans les menuiseries extérieures des pièces principales (séjour et chambres) :

- dispositif conforme à la réglementation thermique et acoustique en vigueur.

2.9.5 Equipement intérieur des placards et pièces de rangement :

2.9.5.1 Placards

Aménagements réalisés en panneaux mélaminés épaisseur 19mm, frêne blanc, avec les chants apparents blancs.

Pour les placards d'une largeur de 1,20m maximum :

- aménagement de type penderie sous tablette chapelière.

Pour les placards d'une largeur supérieure à 1,20m :

- une séparation verticale, positionnée selon le cas à la moitié ou au tiers de la largeur du placard,
- une tablette chapelière à une hauteur de 1,80m,
- sur une moitié ou les 2/3 de largeur, aménagement de type penderie,
- sur une moitié ou le tiers restant, aménagement de cinq étagères sur la hauteur disponible, comprenant taquets.

2.9.5.2 Pièces de rangement

Sans objet.

2.9.6 Equipements de télécommunications :

2.9.6.1 Télévision

Installation individuelle de télévision permettant la réception de la FM et des chaînes de la TNT.

Une prise dans le séjour et dans la chambre principale

2.9.6.2 Téléphone

Un conjoncteur téléphonique (RJ45) dans le séjour, dans les chambres et deux dans la chambre principale.

2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée des maisons

Sans objet.

2.9.7 Autres équipements

Fourreaux pour la fibre optique en attente depuis la chambre Telecom jusqu'au tableau électrique individuel des maisons :

- fibre optique, baies de dérivation/brassage et branchements divers non fournis.

3 ANNEXES PRIVATIVES

3.1 CELLIERS

3.1.1 Murs ou cloisons

Sans objet.

3.1.2 Plafonds

Sans objet.

3.1.3 Sols

Sans objet.

3.1.4 Portes d'accès

Sans objet.

3.1.5 Ventilation naturelle

Sans objet.

3.1.6 Equipement électrique

Sans objet.

3.2 GARAGE

3.2.1 Murs ou cloisons

Finition brute

3.2.2 Plafonds

Finition brute.

3.2.3 Sols

Finition brute.

3.2.4 Portes d'accès

Les garages sont équipés :

- d'une porte de type basculante à rainurages horizontaux et à ouverture manuelle, dimensions 200x240cm.

- d'une porte de service métallique laquée d'usine pour accès vers les jardins.
- teinte conforme au Permis de Construire.

3.2.5 Ventilation naturelle

Sans objet.

3.3 PARKINGS EXTERIEURS

3.3.1 Sol

Revêtement en béton balayé pour le piétonnier et enrobé pour le stationnement.

3.3.2 Délimitation au sol

Sans objet.

3.3.3 Système de repérage

Une place du midi accessible PMR devant chaque maison.

3.4 JARDINS ET CLOTURES

3.4.1 Plantations d'arbres et arbustes à fleurs

Suivant plan masse.

3.4.2 Engazonnement

Suivant plan masse, les jardins ne sont pas créés de terre d'apport criblé. La présence de cailloux est possible selon le site.

3.4.3 Clôtures sur piétonnier

Clôtures en panneaux rigides plastifiés, d'une hauteur 1.20 m

- opacification par lattes de bois insérées dans les mailles

3.4.4 Clôtures entre jardins mitoyens

Clôtures en maillage simple torsion, d'une hauteur de 1.20 m

- opacification par toile verte

3.4.5 Clôtures avec les propriétés voisines

Clôtures en panneaux rigides plastifiés, d'une hauteur 1.50 m

- opacification par lattes de bois insérées dans les mailles

4 PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX MAISONS ET LEURS EQUIPEMENTS

4.1 VOIRIE ET PARKINGS

4.1.1 Voirie d'accès

En enrobé noir

4.1.2 Trottoirs

En béton balayé.

6.1.3 Parkings visiteurs

En enrobé.

4.2 CIRCULATION DES PIETONS

4.2.1 Chemin d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours

En béton balayé ou en stabilisé.

4.3 ESPACES VERTS

4.3.1 Plantations d'arbres

Aménagement des abords conformément au plan de masse

4.3.2 Engazonnement

Suivant plan masse.

4.3.3 Arrosage

Arrosage de type goutte à goutte pour les arbres pour les 3 premières années.
Déclenchements sur horloge.

4.3.4 Bassins décoratif

Sans objet

4.3.5 Chemins de promenade

Sans objet

4.4 AIRES DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

6.4.1 Sol

Sans objet.

6.4.2 Equipements

Sans objet.

4.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR

4.5.1 Signalisation de l'entrée de la résidence

Sans objet.

4.5.2 Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres

Eclairage du lotissement réalisé par candélabres :

- les degrés d'éclairage sont conformes à la norme PMR.

4.6 CLOTURES

4.6.1 Sur rue

Clôtures en panneaux rigides plastifiés, d'une hauteur 1.20 m

- opacification par lattes de bois insérées dans les mailles

4.6.2 Avec la propriété voisine

Clôtures en panneaux rigides plastifiés, d'une hauteur 1.50 m
- opacification par lattes de bois insérées dans les mailles

4.7 RESEAUX DIVERS

4.7.1 Eau

Raccordement au réseau général de la ville.
Chaque lot possède un branchement individuel.

4.7.2 Gaz

Raccordement au réseau général GrDF.
Chaque lot est équipé d'un coffret gaz individuel.

4.7.3 Electricité (poste de transformation extérieur)

Raccordement au réseau général ErDF.

4.7.4 Postes incendie, extincteurs

Dispositions à l'échelle du lotissement. Selon la réglementation incendie.

4.7.5 Egouts

Evacuation au réseau général de la ville, sur le Chemin de Capens (RD10).

4.7.6 Epuration des eaux

Sans objet.

4.7.7 Télécommunications

Raccordement au réseau général.

4.7.8 Drainage du terrain

Sans objet.

4.7.9 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, aires, cours et jeux

Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement selon réglementation de la ville.

Les lots sont équipés d'un puit et d'une cuve de rétention, dimensionné selon la taille de la parcelle, avec rejet limité à 2L/s.

NOTA :

Le Maître d'Ouvrage ou Vendeur se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, apparaît une obligation technique ou une possibilité d'amélioration. La présente notice indique des noms de marques et des types de fournitures et matériaux choisis selon des critères de qualité définis. Si ceux-ci étaient indisponibles ou si leur approvisionnement n'était pas compatible avec le bon déroulement des travaux, le Maître d'Ouvrage ou Vendeur se réserve le droit d'adopter d'autres types ou marques dans la mesure où ils apportent des performances au moins équivalentes aux caractéristiques de base. Les tolérances d'usage seront admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces.

Fait à Toulouse, le ...